

Le mot du Maire

Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Suite aux dernières élections, notre conseil municipal est désormais composé de 15 conseillers municipaux, permettant ainsi une représentation plus large des habitants et des compétences au service de notre commune. Cette nouvelle mandature est également marquée par un renouvellement significatif puisque près de la moitié des membres du conseil municipal ont rejoint l'équipe. Je souhaite leur adresser mes sincères remerciements pour leur engagement au service de l'intérêt général, ainsi qu'aux élus qui poursuivent leur action avec expérience et détermination.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre collectivité et de préparer les projets à venir, les élus se sont répartis au sein de plusieurs commissions municipales :

- La commission Finances
- La commission Travaux et environnement
- La commission Vie scolaire et enfance
- La commission Vie associative, culture et animation
- La commission Communication et information
- La commission d'Appel d'offres

Par ailleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), acteur essentiel de la solidarité locale, est composé de sept élus et six habitant(e)s de la commune. Je remercie particulièrement ces membres, élus et bénévoles, qui consacrent du temps à l'accompagnement et au soutien des habitants de notre commune.

Nous aurons l'occasion de vous présenter l'ensemble de vos conseillers municipaux et membres de commission dans le prochain numéro d'Ici Fontaine.

Cette nouvelle équipe est pleinement mobilisée pour poursuivre les projets engagés, développer de nouvelles initiatives et maintenir la qualité des services rendus aux habitants. Dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue, nous continuerons à travailler pour une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à vos élus et vous souhaite une agréable lecture de cette nouvelle édition de la gazette municipale.

Bien cordialement

Cyrille ROSELLO DE MOLINER



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Événements communaux	2
A propos de l'interco.	2
CCAS	2
Commissions	3 & 4
Le carnet fontenois	4
Infos diverses	4

L'AGENDA

- Samedi 20 juin
Feux de la Saint-Jean
Stade de Fontaine Henry
(Ass. Cœur de Fontaine et Mairie)
- Samedi 3 octobre
Repas des aînés
(CCAS)
- Samedi 17 octobre
Fête d'Halloween
Rues du village
(Ass. Cœur de Fontaine et Mairie)
- Mercredi 11 novembre
Cérémonie
Monument aux morts et
salle des associations
(Mairie)

Evènements communaux

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est tenue cette année comme la tradition le veut, avec un hommage rendu au monument canadien puis au monument aux morts français.

Les jeunes du village ont activement participé à cette matinée de mémoire en lisant deux textes forts et symboliques : *In Flanders Fields* de John McCrae ainsi que *L'Héritage de la paix* de l'UFAC. Monsieur le Maire a ensuite donné lecture du message de la ministre des Armées et des Anciens combattants, avant le dépôt d'une gerbe de fleurs sur chacune des stèles. Près de quarante habitants ont participé à cette cérémonie, qui s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.



Fête des voisins

Le vendredi 9 mai, la fête des voisins a une nouvelle fois rencontré un beau succès dans notre commune. Répartis sur six points de rassemblement, de nombreux habitants se sont retrouvés pour partager un verre et quelques gourmandises.

Cette soirée a été l'occasion d'échanger, de faire connaissance avec de nouveaux voisins ou simplement de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et détendue. Un bel exemple de l'esprit de village qui anime notre commune. Sous un soleil hésitant et dans la bonne humeur, ces rassemblements ont permis de lancer la saison estivale de la plus belle des manières. Un grand merci à tous les participants qui font vivre, année après année, cet esprit de proximité et de convivialité qui caractérise notre commune.



A propos de l'intercommunalité

La Communauté de communes Seules Terre et Mer (STM) à laquelle nous appartenons, a procédé le 9 avril à l'élection de son président, de ses onze vice-présidents ainsi que des membres du bureau. À cette occasion, Thierry Ozenne, maire de Creully-sur-Seules, a été reconduit dans ses fonctions de président.

Notre maire, Cyrille Rosello De Moliner, a pour sa part été élu membre du bureau avec une délégation à la programmation et au suivi des travaux de voirie.

Evènements CCAS

Un après-midi cinéma & gourmand

Samedi 28 février, le CCAS organisait sa traditionnelle sortie cinéma, suivie de l'incontournable goûter des aînés. Ce rendez-vous annuel, désormais bien ancré, a réuni une quarantaine de convives.

Pour débiter cet après-midi festif, c'est au cinéma de Courseulles-sur-Mer que les participants ont pu découvrir le film « **C'était mieux demain** ».

Entre éclats de rire et nostalgie, la projection a visiblement conquis les spectateurs. Pour prolonger ce moment de complicité et fidèle à l'habitude de ce rendez-vous, les convives ont ensuite partagé un copieux buffet de desserts. Une pause gourmande entièrement concoctée par les membres du CCAS afin de régaler l'assemblée.



Le Conseil Municipal

Séance du 05/06/2026 ordre du jour : Désignation des délégués en vue de l'élection des sénateurs; élection des membres du CCAS; désignation des représentants aux commissions intercommunales; avis du conseil municipal sur le droit de préemption urbain par la communauté de communes et renouvellement de la convention avec STM.

Prochain Conseil Municipal : À définir

Prochaine réunion du CCAS : À définir

Pour rappel, les habitant(e)s de la commune peuvent assister aux conseils municipaux. Les convocations sont à retrouver sur le panneau d'information de la Mairie.

Commission Travaux et Environnement

Jardins partagés du lotissement des senteurs

La commune de Fontaine-Henry met en place 5 jardins partagés communaux situés au lotissement des senteurs afin de permettre aux habitants de profiter d'un espace de jardinage accessible à tous. Ces jardins favoriseront le lien social, le bien-être, le partage et la production de fruits et légumes locaux dans le respect de l'environnement.

Les parcelles seront louées pour une durée de trois ans renouvelable, moyennant une participation annuelle de 50 €. Les attributions se feront selon plusieurs critères : être résident de Fontaine-Henry, ne pas disposer d'un terrain cultivable suffisant, et s'engager à entretenir régulièrement sa parcelle. Les habitants souhaitant bénéficier d'un jardin peuvent s'inscrire directement à l'aide du dossier de candidature disponible dans ce bulletin communal puis le retourner en mairie avant le 1er septembre.

Entrée du village par la route de Thaon (RD 170)



Le panneau d'entrée d'agglomération, indiquant la vitesse maximale autorisée de 50 km/h, a été déplacé et un nouveau marquage au sol effectué.

À venir

La réfection de la toiture de la sacristie de l'église Notre-Dame, endommagée à la suite de la tempête de janvier 2026. Elle est actuellement protégée de manière provisoire par une bâche. Des devis sont en cours d'élaboration et nous sommes dans l'attente de la position de l'assureur.

Deux terrains constructibles viabilisés sont encore à la vente dans le lotissement du Parc à l'entrée de la commune depuis Thaon. Un premier de 688m² et un deuxième de 1 160m². Contactez la mairie pour plus d'informations.



Mairie de Fontaine-Henry
5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY
Directeur de publication: Cyrille Rosello De Moliner



Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : commune-fontaine-henry@orange.fr
Site internet : www.fontaine-henry.fr
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- Naissances le 13/04/2026 : MOULINET COEURET Lëyla
le 26/04/2026 : NAMBOT Gabin
- Décès le 07/04/2026 : Mme AUBOURG née PELICANT Sylviane
- Mariages le 09/05/2026 : Mme BEAULIEU Lisa & M BERTRAND Fantin

Infos diverses

Afin de préserver la propreté et le cadre de vie de notre commune, nous rappelons aux habitants qu'ils sont tenus d'assurer l'entretien des pieds de mur situés devant leur habitation, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore les jours fériés sont soumis à la même réglementation que le dimanche : de 10h00 à 12h00 uniquement.

Nous souhaitons vous informer que La Poste a prévu de supprimer la boîte aux lettres jaune qui se situe près de l'église de Moulineaux dans les mois à venir. Celle qui se trouve Place de la Fontaine sera quant à elle toujours à votre disposition pour l'envoi de vos courriers.

Commission Communication

Informez-vous sur WhatsApp

En complément du site internet de la commune et de l'application mobile Illiwap, un groupe WhatsApp est également à disposition des habitants. Ce groupe permet de diffuser rapidement des informations pratiques concernant la vie communale : événements, alertes ponctuelles, informations utiles, initiatives locales ou encore actualités du village.

Cet outil se veut simple, réactif et complémentaire aux moyens de communication déjà existants.

Les habitants qui souhaitent rejoindre le groupe peuvent se rapprocher de la mairie.

La chronique de l'école

Le projet THEA à l'école

Pendant dix semaines, les comédiens et chorégraphes Ludovic et Olivier ont animé des ateliers de théâtre dans notre école. Après des jeux d'expression et de concentration, ils ont aidé les groupes à mettre en scène le texte *Fiesta* en y intégrant des répliques, de la danse et de la musique. Ce fut une très belle expérience, passée bien trop vite !

Les 3 classes de l'école de Fontaine Henry se sont investies dans le projet THEA ; une initiative nationale de l'office central de la coopération à l'école. Des restitutions se sont déroulées au théâtre du Champ Exquis à Blainville sur Orne et au Préau à Vire. THEA favorise la pratique du théâtre à l'école autour d'une démarche coopérative entre élèves, enseignants et artistes.

